

3.3. Un exemple de vivre ensemble : l'Europe

Initiative

- 1^{ère} de Lycée -

Parlement européen des jeunes

Présentation

L'association « **Parlement européen des jeunes – France** » propose aux jeunes de 15 à 25 ans de découvrir l'Europe de manière active. En consultant le site Internet, vous découvrirez les nombreuses possibilités d'engagement pour l'Europe proposées par l'association : <http://www.pejfrance.org/>

Objectifs de l'association

Le principal objectif du PEJ est de **promouvoir la dimension européenne au sein de l'éducation** en donnant aux jeunes de 15 à 25 ans l'opportunité de participer à une expérience d'apprentissage pratique et positive. **Sans aucune connotation politique partisane**, les élèves sont encouragés à s'intéresser aux questions d'actualité et au processus démocratique, tout en pratiquant la liberté de penser et en prenant des initiatives personnelles

Les élèves peuvent participer à différents événements :

- ◆ sessions nationales
- ◆ sessions régionales
- ◆ manifestations organisées par un club/comité local PEJ

Les élèves peuvent également organiser :

- ◆ des débats en classe
- ◆ des expositions
- ◆ des conférences
- ◆ des visites au Parlement Européen
- ◆ participer à EUROSCOLA

Clubs PEJ

Les clubs PEJ ont pour but de promouvoir les activités du PEJ France au sein des lycées, en sensibilisant des lycéens et des professeurs, en leur faisant partager leurs expériences, tout en développant leurs connaissances sur l'Europe.

Intervenir dans une classe, animer des débats, organiser une exposition sur l'Europe dans le CDI, participer à la journée de l'Europe et au Printemps de l'Europe... font partis des activités des clubs PEJ. Les clubs PEJ organisent régulièrement des débats en classes.



{ Histoire de Guerre }

{ Parcours de Paix }

Concernant la structure, nous sollicitons un minimum de trois lycéens et recommandons la participation d'un professeur.

Les Clubs PEJ permettent d'apprendre autrement. Ils sont un lieu :

- ◆ de dialogue et d'échanges entre jeunes et adultes;
- ◆ de confrontation d'idées où les problèmes majeurs de notre temps sont débattus;
- ◆ un espace de liberté dont l'existence repose sur le volontariat.

Pour créer un Club PEJ, il faut :

- ◆ une expérience au PEJ
- ◆ un minimum de trois lycéens
- ◆ un professeur (conseillé)
- ◆ choisir un animateur qui aura pour rôle de coordonner l'action du Comité local et d'être le point de contact avec le Coordinateur des clubs PEJ.
- ◆ rédiger un courrier témoignant de la volonté de mettre en place un Comité local dans votre ville info@pejfrance.org

A la fin de chaque année, il est demandé aux différents Clubs PEJ de rédiger un petit dossier bilan portant sur l'ensemble de leurs activités afin de permettre à l'association par la suite de mettre en valeur leurs actions à l'échelle nationale et européenne auprès de la presse, des élus et des entreprises.

